

nable que celui de Saint-Rambert et dans lequel on établirait un *pensionnat* pour les *grands*. Quand ce local sera trouvé et aménagé, le Lycée actuel ne sera plus qu'un *externat*, et alors, la ville pourra disposer d'une partie des bâtiments devenue superflue. Mais tant que cette grave question ne sera pas tranchée définitivement et *mise à exécution*, l'Administration supérieure ne saura quel parti prendre au sujet des locaux dont elle n'aura plus besoin pour un simple *externat*, et, par suite de cette perplexité, tous les services *souffrent*, toutes nos richesses artistiques et scientifiques demeurent dans un *statu quo fâcheux*. Il est donc d'une grande urgence, en ce qui concerne aussi notre grande Bibliothèque que dès à présent et en prévision de la suppression du *pensionnat du Lycée*, on étudie un *plan* indiquant les espaces qui deviendront *libres un jour*, et le parti qu'on pourra en tirer, pour donner à notre grande Bibliothèque l'extension qu'elle doit avoir dans le *présent* et dans l'*avenir*, afin d'éviter des remaniements souvent *mauvais* et toujours *très-onéreux*.

Si donc un *plan* est mis à l'étude, en ce moment, me serait-il permis de formuler à ce sujet, non pas mes pro-

---

pensionnaires. Je dois dire cependant qu'un de ses inspecteurs généraux, M. le baron Thénard, venant de visiter le collège et rencontrant un de ses amis, lui dit : « Si vous avez un fils, ne le mettez jamais *pensionnaire* dans cette affreuse maison... »

La question du *dédoubllement* du Lycée a été soumise à la Commission municipale, il y a peu de temps, mais circonvenue par des personnes intéressées au maintien du *statu quo*, elle n'a pas eu le courage de la trancher. Les enfants resteront, le jour, dans les *basses fosses* où ils sont parqués, et la nuit, ils respireront tous les gaz délétères qui se dégagent des halles centrales placées sous les fenêtres des dortoirs. C'est ainsi que l'Université comprend l'éducation de la jeunesse.